

# FICHE D'INSCRIPTION



Période	Vacances scolaires été 2024
Activité	Apprentissage enfants

## Les séances :

Des cours d'apprentissage de la natation sont proposés pour les enfants à partir de 7 ans.

Le cycle se compose de :

5 séances (et/ou de 4 séances pour la semaine du 12 au 16 août)

## L'inscription :

Pour inscrire votre enfant, déposez à l'accueil du centre aquatique :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> la fiche d'inscription ci-présente dûment remplie | <input type="checkbox"/> un certificat médical pour l'enfant  |
| <input type="checkbox"/> le règlement :                                    | <input type="checkbox"/> un justificatif de domicile pour bénéficier du tarif Communauté de Communes <sup>1</sup> |

### Cycle de 4 séances :

- ➔ 30 € pour les enfants résidant la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin<sup>1</sup>,
- ➔ 36 € pour les enfants résidant hors Communauté De Communes de la Baie du Cotentin.

### Cycle de 5 séances :

- ➔ 37.50 € pour les enfants résidant la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin<sup>1</sup>,
- ➔ 45 € pour les enfants résidant hors Communauté de la Communes de la Baie du Cotentin.

L'enfant	Le Parent
Nom .....	Nom .....
Prénom .....	Prénom .....
Adresse .....	Adresse (si différente) .....
.....	.....
Date de naissance .....	Tél1. ....
	Tél2. ....
	Adresse mail .....

## Le(s) créneau(x) souhaité(s) :

	Apprentissage 1 de 17h à 17h45	Apprentissage 2 de 18h à 18h45
Semaine du 1er au 5 juillet		
Semaine du 8 au 12 juillet		
Semaine du 15 au 19 juillet		
Semaine du 22 au 26 juillet		
Semaine du 29 juillet au 02 août		
Semaine du 05 au 09 août		
Semaine du 12 au 16 août (4séances)		
Semaine du 19 au 23 août		

## Le cours souhaité :

### APP1 : Apprentissage 1

L'enfant n'a jamais pris de cours ou n'est pas très à l'aise dans l'eau et ne répond pas aux critères de l'apprentissage 2

### APP2 : Apprentissage 2

L'enfant sait déjà sauter dans le grand bassin sans matériel, puis faire l'étoile de mer, puis se déplacer un peu.

<sup>1</sup> Les personnes habitant les communes formant la communauté de Communes de la Baie du Cotentin bénéficient d'un tarif réduit. Pour prétendre à ce « tarif Communauté de Communes », vous devez impérativement présenter un justificatif de domicile.